

L'accès aux tatamis sera autorisé que pendant les combats de leurs élèves et sur présentation du badge « formation sans violence » obligatoire.

Durant les combats l'accompagnateur n'interviendra que durant le « mate » aucun débordement ne sera toléré. Seul des conseils vers le combattant pourront être effectués.

Il est indispensable que la compétition se déroule dans le meilleur des esprits.

Une tenue correcte est demandée à chacun.

Arbitres et commissaires sportifs :

Chaque club pourra présenter des arbitres et commissaires sportifs pour le bon déroulement de la compétition.

-Une tenue correcte est demandée à chacun.

-Le repas du midi sera pris en charge par le Blois-judo.

Un service médical sera assuré durant la compétition.

Une buvette sera sur place.